



La fouille archéologique du prieuré de la « Magdeleine lez-Orléans » s'est déroulée d'octobre 1998 à mars 1999 en préalable aux travaux de construction sur la rive droite des accès au futur pont par la communauté de commune de l'agglomération orléanaise.

L'exposition et sa plaquette éponyme ont été réalisées par le service archéologique de la ville d'Orléans (conception Laurent Mazuy et Sébastien Pons) avec la collaboration de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre - Service Régional de l'Archéologie (Olivier Ruffier), de Stéphane Lévêque et Sébastien Jesset (responsables de la fouille).

Les textes ont été rédigés par la « scriptorium » du S.A.M.O. et du S.R.A. sauf la notice sur l'embaumement des corps (Patrice Georges).

Les photographies : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales sauf photos de couverture et de fond (Sébastien Pons) et photos d'objets et de lapidaires (Philippe Magnon).

Merci à Nicolas Fouillet pour son aide.



LA MAGDELEINE

lez - Orléans

Exposition archéologique

Tour Blanche - 13 bis, rue de la Tour Neuve - Orléans

MARS



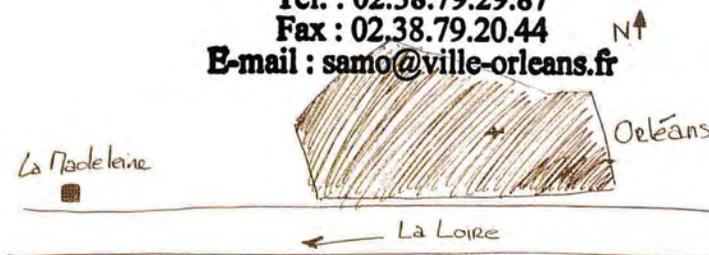
9 02 41



Tour Blanche (Service archéologique municipal) exposition de juin à décembre 1999, ouverture rens. 02.38.62.70.56

Les origines

**Service Archéologique
Municipal d'Orléans**
13 bis, rue de la Tour Neuve
45000 ORLEANS
Tél. : 02.38.79.29.87
Fax : 02.38.79.20.44
E-mail : samo@ville-orleans.fr



Situé à deux kilomètres de la ville ancienne, le site qui verra la future implantation du prieuré apparaît à son origine comme un plateau descendant en pente douce jusqu'à la Loire et bordé par la voie d'Orléans à Tours.

Les premières traces de présence humaine correspondent à un site à vocation agricole sans pour autant recevoir une occupation structurée. Il s'agit selon toute évidence de champs cultivés.

Ce n'est qu'au début du IX^e siècle que les terrains, pour des raisons encore inconnues, vont accueillir un cimetière organisé autour d'une église et des bâtiments attenants, abritant une communauté religieuse. Il est très probable qu'en raison de sa situation géo-

graphique, cet établissement ait une fonction hospitalière - Celle-là même mentionnée dans les textes en 1025, près de deux siècles plus tard.

L'emprise des bâtiments et du cimetière est alors délimitée par des fossés destinés à recevoir une palissade en bois et jouant le rôle de clôture. En même temps qu'elle marque l'espace religieux, elle en assure la protection.



Tracé du fossé de clôture sud de la Magdeleine.



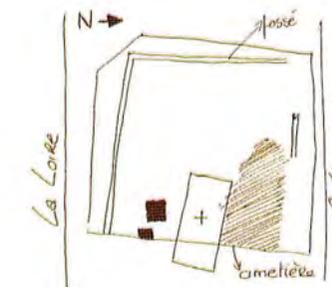
Vue générale des sépultures des IX^e-XI^e siècles situées au sud d'un des bâtiments de l'hospital.

Entre le IX^e et le XI^e siècle, on assiste à une évolution des emprises du cimetière. Dans la partie située au nord de l'église, les sépultures primitives font place à des constructions en bois qui à leur tour sont remplacées par de nouvelles inhumations. Ce changement de fonction n'a pas encore trouvé d'explication. Au sud, les bâtiments connaissent de nombreuses modifications dans leur plan et leur emprise.

Le mouvement observé au nord comme au sud de l'église ; les changements dans l'utilisation des terrains sont le reflet de besoins nouveaux. On peut y voir la marque d'une croissance importante de l'établissement. L'espace religieux n'est pas ici figé mais évolutif sans pour autant que son développement apparaisse rythmé par une grande cohérence ou obéisse à un plan d'ensemble.



Sépulture du XI^e siècle.



En 1113, l'Hostel de la Magdeleine, cité en 1025, est donné par Jean II, évêque d'Orléans, à l'ordre de Fontevraud fondé quelques années plus tôt par Robert d'Arbrissel. C'est le tout premier établissement rattaché à cet ordre.

Le site connaît alors une transformation radicale dans son organisation mais pas dans sa fonction. Si l'église ne semble pas modifiée au moins dans son emplacement, on assiste à une vaste campagne de construction tout au long du XII^e et sans doute jusqu'au début du XIII^e siècle. Elle est certes destinée à transformer les lieux pour les rendre compatibles avec la règle de Fontevraud, mais aussi pour les adapter à un développement qui paraît constant depuis son origine.

L'église est dotée sur son flanc sud d'un cloître autour duquel sont organisés plusieurs bâtiments : salle capitulaire, dortoir, réfectoire, bâtiment d'accueil mais aussi des constructions utilitaires telles que des caves, des celliers, des citernes, etc...

Au nord de l'église bordée par une voie de circulation est installé un bâtiment d'habitation. Il est probable qu'il s'agisse du logis des religieuses alors que les moniales occupent les bâtiments situés au sud.

Le cimetière paraît occuper pour partie le même emplacement qu'auparavant. Cependant les religieuses sont, quant à elles, inhumées de façon privilégiée dans les galeries du cloître.

Le prieuré

L'organisation plus rationnelle de l'espace, la densification des bâtiments de toute nature ainsi que l'agrandissement du prieuré qui déborde de l'ancienne clôture sont les marques concrètes de son développement.

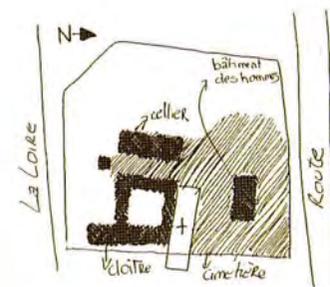
La période entre le XII^e et le début du XV^e siècle paraît ainsi être celle de l'apogée du prieuré.



L'ordre de Fontevraud

Robert d'Arbrissel, né vers 1047 en Bretagne, fonde vers 1099 dans l'actuel département du Maine-et-Loire, près de la petite ville de Candés, l'abbaye de Fontevraud.

Cet ordre inspiré de la règle de saint Benoît présente la particularité de recevoir à la fois des religieuses et des religieux. C'est l'abbesse qui commande tant au plan spirituel que matériel à toute la communauté. Ordre double mais pas mixte, il impose dans une même enceinte deux groupes de bâtiments distincts, séparés par des murs afin d'éviter, sauf en des circonstances précises, tout contact entre les deux communautés.



- 1 - Vue générale de l'église et du cloître.
- 2 - Citerne.
- 3 - Vue générale du grand cellier.
- 4 - Chapiteau de style roman.
- 5 - Voussoir de style roman.

Marie de Bretagne abbesse de Fontevraud depuis 1457 s'installe au prieuré de la Magdeleine en 1471. Elle y achève la rédaction de la réforme de l'ordre entreprise en 1466. Elle meurt le 19 octobre 1477 et est inhumée dans le chœur de l'église du couvent d'Orléans. Sa sépulture est ouverte en 1654 à l'occasion de la réfection du plancher de l'église. Ses ossements, mal conservés, sont alors ré-inhumés dans un petit cercueil de plomb « sous la lampe au milieu du chœur ».

Anne Thérèse Cousinet préside aux destinées du prieuré de la Magdeleine à trois reprises : de 1723 à 1727, de 1730 à 1736 et de 1740 à 1745. La pierre de fondation posée par elle en 1732 correspond à son deuxième priorat. On ignore la nature des travaux entrepris à cette occasion, peut-être s'agit-il d'une réfection plutôt que d'une construction nouvelle.

Puits installé dans l'angle nord-ouest du grand cellier.

1271 - Le couvent compte 22 religieuses, le nombre de religieux n'est pas connu.

1520 - 64 religieuses et 12 religieux occupent les lieux sans compter les domestiques et les employés. Leurs biens sont estimés à 14 384 livres, 8 sols, 1 denier.

Le prieuré possède dans sa proximité immédiate :

1469 - 44 arpents (environ 22 hectares) de vignes et de terres,

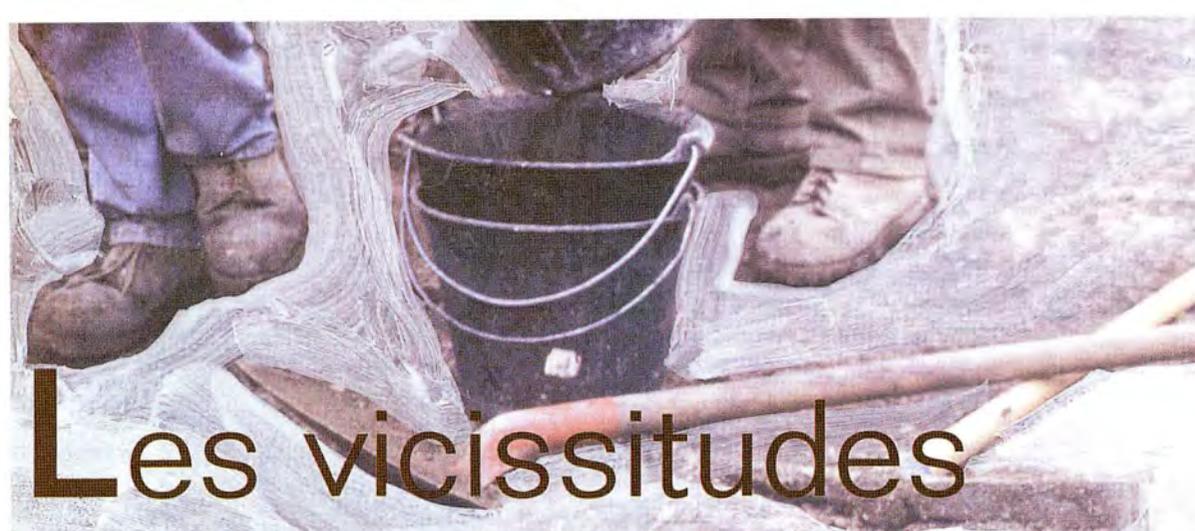
1559 - 107 arpents (environ 53 hectares),

1615 - 22 arpents (environ 11 hectares).

1640 - Le domaine agricole complet du couvent représente une rente (un revenu) de l'ordre de 12 000 livres correspondant à 4 000 arpents (environ 2 000 hectares).



Les vicissitudes



Fragment d'architecture (arcade) du cloître gothique.



Lambourdes du plancher de l'église. XVI^e siècle.

En 1428 le prieuré est détruit par les Orléanais, comme bon nombre d'édifices civils et religieux extérieurs à l'enceinte de la ville, pour éviter que les troupes anglaises y trouvent refuge et point d'appui. Ses ruines sont cependant occupées par les assaillants durant le siège de 1428-1429.

Si les destructions paraissent importantes, on en mesure mal l'ampleur à la seule lecture des textes.

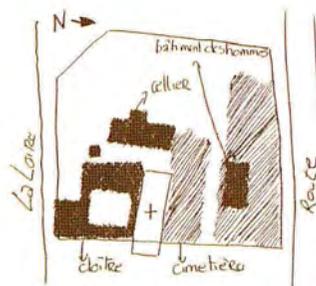
La campagne de reconstruction rapidement engagée à l'issue du siège montre que l'église et le cloître sont rebâti, sur une emprise légèrement déplacée vers le sud. Cela implique une réorganisation et une reconstruction complètes des édifices religieux. On ignore toutefois le sort réservé aux bâtiments de service qui ne semblent pas avoir subi d'aussi radicales transformations.



Clef en bronze du Moyen Âge.



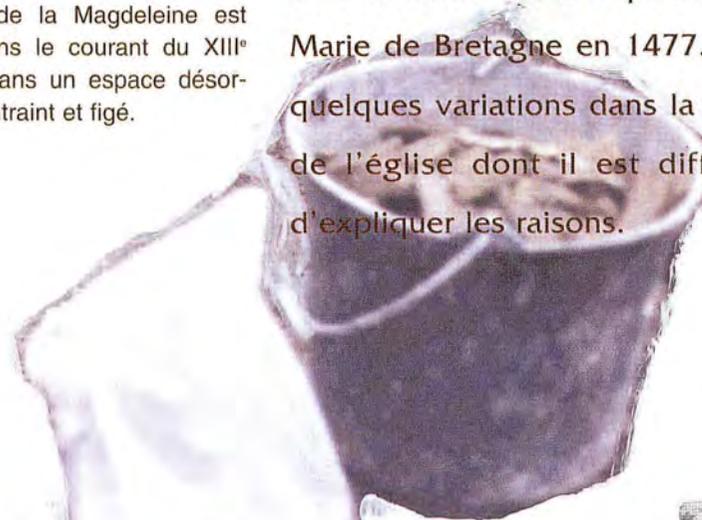
Vue générale de l'église après 1429.



Sépultures de religieuses, situées dans galerie nord du cloître. XV^e siècle.

La physionomie générale du prieuré de la Magdeleine est fixée dans le courant du XIII^e siècle, dans un espace désormais contraint et figé.

Le cimetière, pour la partie étudiée, est resserré autour et devant l'église, celle-ci ne reçoit pas d'inhumation à l'exception de la sépulture de Marie de Bretagne en 1477. Il connaît également quelques variations dans la partie située au nord de l'église dont il est difficile, à cette étape, d'expliquer les raisons.



Pierre de fondation.



Lors des guerres de Religion, notamment en 1562, le prieuré va connaître de nouvelles destructions. Il n'est pas aisé de savoir dans quelle mesure il est réellement affecté même si les textes parlent d'un état de ruine.

En tout cas la reconstruction est beaucoup plus lente et dure jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Les ressources et sans doute l'attrait et le rôle d'accueil du prieuré ne sont plus aussi importants que par le passé.

C'est ainsi que les bâtiments situés au nord de l'église et réservés aux religieux sont détruits et le secteur paraît abandonné. Ce sont les anciens bâtiments qui continuent d'être utilisés, sans doute réorganisés dans leur rôle et pour partie modifiés. Les seules constructions nouvelles qui marquent le paysage sont le pigeonnier bâti en 1690 et l'agrandissement du mur de clôture en 1740.

L'emplacement du cimetière ne semble pas modifié mais connaît une utilisation moindre tandis que les religieuses continuent d'être inhumées dans les galeries du cloître.

Le prieuré est détruit durant la Révolution à partir de 1793. Il est complètement disparu en 1805 et laisse la place à un faubourg industriel.

Les sépultures

Les différents types de sépultures sont le reflet des modes d'inhumation. L'orientation de la tombe, regardant systématiquement vers l'est, ainsi que sa forme, sa profondeur et le soin apporté à sa construction sont autant d'indices révélateurs des attitudes devant la mort.

L'étude des squelettes fournit également de précieuses informations sur les populations anciennes.

La première sépulture possède dans la maçonnerie de ses parois des encoches recevant à l'origine des traverses en bois. Elle présente une architecture élaborée sans doute destinée à supporter un petit monument qui signale la sépulture en surface. Il s'agit selon toute évidence d'une inhumation privilégiée. XI^e-XII^e siècle. La seconde s'apparente à un caveau. Son architecture paraît moins monumentale que la précédente. Au moment de la fouille, elle était vide de tout occupant. XVI^e-XVII^e siècle.

Le défunt est installé directement dans la fosse, enveloppé dans un linceul. Un espace réservé au moment du creusement, lui maintient la tête dans l'axe du corps (loge céphalique). Période carolingienne.



Inhumation en cercueil de bois d'une femme et d'un enfant en bas âge. Période carolingienne. Ce phénomène a été observé à plusieurs reprises pour la même période. Il témoigne d'une gestion du cimetière par groupes familiaux.

La sépulture est creusée en pleine terre et recouverte de planches de bois formant couvercle. Période carolingienne.



Ce vase à usage culinaire a été utilisé comme vase à encens lors de la cérémonie funéraire et déposé à ce titre dans la sépulture au-dessus du cercueil en bois. Cette pratique, absente à la période précédente, commence à se répandre au XI^e-XII^e siècle pour devenir très fréquente jusqu'au milieu du XVI^e siècle.



La gestion du cimetière entraîne le déplacement des sépultures anciennes au profit des plus récentes dès lors que le cimetière évolue dans un espace contraint. Phénomène courant, la « réduction » ou « ossuaire » consiste à regrouper les principaux ossements des anciennes sépultures.



C'est à partir du XIV^e siècle que l'embaumement se diffuse assez largement auprès de la noblesse. En réaction aux danses macabres, évoquant la putrescibilité et l'égalité devant la mort, l'embaumement devient un moment essentiel des funérailles nobles où la dépouille inaltérable est exposée.

La préparation du défunt consiste à vider les viscères et à pratiquer des entailles dans différentes parties du corps, dont les membres, afin d'y glisser des substances odorantes. Ces aromates diffusent comme une « une odeur de sainteté »...

Cette pratique trouve son origine dans les récits bibliques.

L'ouverture du crâne, pour extraire la masse cérébrale, est réalisée par un sciage sur le pourtour. Cela nécessite un découpage préalable des chairs et du cuir chevelu pour rendre accessible la surface osseuse, mais de telle façon que la remise en place des tissus soit possible pour l'exposition du corps. Le cerveau est prélevé entier car, comme le cœur, il est une partie hautement symbolique de la dépouille. Là où ils sont inhumés, ils sont en effet chargés de prolonger l'histoire et l'identité du mort.

Longtemps considéré comme inefficace par les historiens, tant il est vrai que l'on ne retrouve que les os des individus traités de la sorte, l'embaumement médiéval concilie en fait à la fois l'arrêt de la putréfaction et les conceptions chrétiennes de la mort : dissolution des chairs mais intégrité du corps. En remplissant les cadavres de substances balsamiques, il ne s'agit pas de les conserver *ad vitam aeternam* mais de retarder la décomposition du corps le temps des funérailles.

L'anthropologie

L'anthropologie étudie les ossements humains sous plusieurs aspects ; elle permet de déterminer le sexe de l'individu, son âge au décès, mais aussi de dresser son état sanitaire, d'identifier les maladies qui l'ont affecté et les accidents qu'il a subis ; enfin de connaître les rythmes et les formes de sa croissance.

Elle est tout à la fois bilan sanitaire des populations anciennes et regard sur l'espèce humaine. L'étude de la mort fournit ainsi une meilleure compréhension des vivants. Ce paradoxe a l'ambition de s'interroger sur notre propre évolution pendant les périodes historiques.

L'âge au décès

C'est un exercice difficile. Plus l'individu est jeune, plus son âge au décès est précis (à 6 mois près) en raison des éruptions dentaires.

Pour l'adulte la détermination repose sur l'analyse des sutures qui soudent entre elles les plaques osseuses de la boîte crânienne. Cette méthode est plus approximative (à 10 ans près). Elle repose sur l'effacement progressif de ces sutures.



Accidents et maladies.

Les os rompus se resoudent en laissant un cal osseux plus ou moins prononcé.

La réduction de la fracture peut être plus ou moins réussie. C'est ainsi que l'on observe de grandes différences. Cela tient aux capacités de l'organisme à lutter contre le traumatisme subi, mais aussi à la qualité des soins apportés (immobilisation du membre atteint, etc...).

Toutes les maladies ne laissent pas de trace sur le squelette. Certaines peuvent cependant être déduites telles les fibromes qui ont subi un début de calcification. Les maladies articulaires sont plus facilement observables comme l'arthrose ou la soudure des vertèbres.

X ou Y ?

La discrimination sexuelle repose sur le croisement de plusieurs indices de valeur inégale.

Deux ensembles osseux sont généralement utilisés. Le bassin, élément le plus fiable, présente une morphologie caractéristique. Cela tient à la fonction de reproduction de l'espèce ; de plus les femmes ayant enfanté portent de fines cicatrices sur les symphyses pubiennes dues à l'écartement du bassin lors de l'accouchement. Mais toutes les femmes n'ont pas donné naissance à des enfants...

L'autre critère repose sur la forme de certaines parties du crâne qui offrent des variations entre la femme et l'homme, comme les orbites oculaires ou le bombement de l'os frontal.

Tête à tête.

Chez l'enfant, tous les os ne croissent pas de la même manière et selon le même rythme. La tête d'un enfant en bas âge apparaît disproportionnée par rapport au reste du corps. Cela tient au volume crânien qui reçoit le cerveau et les yeux dont la taille est fixée dès la naissance.

La croissance...

La croissance des os obéit à un phénomène bien connu. Le degré d'ossification des articulations est le principal critère : les épiphyses (extrémités articulaires) se soudent progressivement à la diaphyse (corps de l'os). Cette observation permet de comprendre les phénomènes de croissance et leurs variations. Elle est également utilisée pour déterminer l'âge au décès des enfants ou des adolescents.

